

Comment gérer au quotidien la souffrance des équipes et des familles de résidents en maison de repos

 4 h

Public

Personnel de maisons de repos ou de services gériatriques : directeurs, animateurs, éducateurs, ergothérapeutes, logopèdes, personnel soignant, infirmiers.

Objectifs

À l'issue de la formation, le participant devra être capable de :

- Améliorer la gestion des équipes et des relations aux familles au sein de la maison de repos
- Identifier les origines de la souffrance des équipes en maison de repos et pouvoir proposer des pistes d'amélioration pour les aider
- Identifier les origines de la souffrance des familles des résidents en maison de repos et pouvoir proposer des pistes d'amélioration pour les aider

La souffrance des équipes :

Origine de la souffrance des équipes

But : comprendre leur souffrance et son origine :

- La nature de leur travail : difficultés physiques, psychique et psychologiques
- La nature/le profil des soignants : il existe un profil pour ce métier qui requiert notamment beaucoup de sensibilité, de souplesse, de compréhension, de sens d'écoute... mis à mal par le métier
- Le rôle des soignants = l'art de soigner... qui sous-entend une guérison... en gériatrie ?

Comment les aider ?

- Par la reconnaissance verbalisée des soignants :
 - *de leurs soins*
 - *de la qualité de leur travail*
 - *de leurs limites*
- En expliquant aux soignants le droit des patients et des soignants :
 - *Pour les résidents : le droit de refuser les soins, de refuser de s'alimenter, le désir de mourir parfois...*
 - *Pour les soignants : le droit de refuser un acte mais l'obligation de passer le relai...*
- En connaissant leur carte du monde
- En leur permettant de poser leurs limites

- En leur proposant :
 - Des formations
 - Des temps d'écoute (auprès d'une personne relais choisie par l'établissement)
 - Le relais des plateformes palliatives
 - L'intervention du médecin coordinateur (pour écouter, former ou proposer des conférences...)
 - En créant/formant des référents

La souffrance des familles :

Qui sont réellement ces familles dites « difficiles » ?

- Analyse :
 - Les familles culpabilisées : placement de leur parent = un abandon
 - Les familles anxieuses : s'occupera-t-on bien de leur parent ?
 - Le surprésentéisme des familles : pour se déculpabiliser ou une histoire d'éducation et de mœurs ?
 - L'absence des familles : liée à la difficulté de voir son parent en maison de repos, aux relations et vécu antérieur
- Conclusion : les familles difficiles = les familles anxieuses

Conséquences induites par les familles difficiles sur les soins et la vie de la maison de repos :

But : ne pas négliger les familles difficiles.

- Épuisement des équipes
- Sentiment d'injustice des familles et des équipes
- Incompréhension des équipes, avec risque d'agressivité verbale
- Risque de situation d'évitement avec répercussion sur les soins apportés au résident

Comment les aider ?

But : Déetecter rapidement les situations problématiques afin de les enrayer.

- Par une écoute active : au bon moment, avec la bonne personne et au bon endroit.
- En anticipant la réponse au risque d'anxiété des familles : via un accueil adéquat (temps, lieu, accompagnement, qualité de l'anamnèse...)
- En leur permettant de téléphoner
- En leur donnant et reconnaissant un rôle auprès de leur parent
- Par les heures de visites élargies ou appropriées à leur rythme de vie
- En leur donnant une personne de référence (infirmière responsable de service...) pour les écouter, prendre leurs renseignements...
- En dégageant les aides-soignants de ce rôle
- En ne les jugeant pas !

Informations pratiques

➤ Droit d'inscription

 Cette formation est agréée "chèques formation".

- > **Certificat - Attestation**
Attestation de participation
- > **Aides sectorielles à la formation**
Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://prod-ifapme-liege.wavenet.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>)
- > **Reconnaissance**
 - Agréée COCOM
 - Agréée formation permanente des directeurs de maisons de repos - Wallonie